

# Gagner en 2015

Réflexion sur une stratégie gagnante de l'opposition  
togolaise aux élections présidentielles

20/03/2014

NETTask : Think-Tank du NET, Parti Politique

## Plan

Avertissement : .....	3
Introduction.....	4
Partie 1 : Autopsie d’une élection. ....	5
Le Taux de participation : .....	5
Les Bulletins nuls.....	6
Les résultats des partis politiques.....	8
Du découpage électoral .....	8
De la répartition des sièges et l’occupation territoriale .....	9
De la question de liste unique .....	11
Des scénarios possibles pour les élections de 2015 .....	12
Partie 2 : Stratégies prospectives .....	14
1. Les réformes, oui, mais lesquels ?.....	15
1.1. Ce qu’en dit l’APG .....	15
1.2. Les réformes utiles à l’enracinement de la démocratie et l’avènement de l’alternance ..	16
2. Où et comment faire les réformes .....	18
2.1. Le CPDC .....	18
2.2. Un cadre ad’hoc.....	19
2.3. L’assemblée Nationale.....	19
3. De la candidature unique de l’opposition .....	20
3.1. Quel profil pour ce candidat ? .....	20
4. Autres ingrédients du succès .....	24
4.1. Les moyens financiers.....	24
4.2. Les moyens humains et techniques.....	25
5. Les Facteurs à risque .....	25
5.1. La démotivation-démobilisation .....	25
5.2. Le CST.....	26
5.3. L’appel des patriotes.....	26
Conclusion .....	27

## Avertissement :

Le NETask est un think-tank né aux lendemains des élections législatives de 2013. Il est composé de membres actifs et sympathisants du NET résidant dans plusieurs pays. Sur demande du bureau directeur, il produit des réflexions et/ ou rapports sur des sujets particuliers. Ce document est le second rapport de ce genre à être produit depuis sa mise en place. Fidèle à sa charte, l'identité de ses membres reste confidentielle. Nos rapports sont du seul usage du NET.

Les propos et analyses avancés dans ce document essayent d'avoir le maximum de neutralité. NETask présente par avance ses excuses à tout membre du parti qui en serait vexé par le contenu : le but de l'exercice est ailleurs.

## Introduction

Les résultats des élections législatives ont été, au delà de nombreux enseignements que chacun peut individuellement tirer, révélateurs de deux indices importants à nos yeux : **la couverture nationale du parti UNIR** (au moins un député dans 29 circonscriptions sur 30) et **la non-contestation des résultats**. (il y a eu certes eu quelques velléités vite étouffées par le poids de la réalité<sup>1</sup>)

Ces élections ont aussi une autre dimension, non-corrélée avec les deux premières, tout en gardant une plus grande importance : elles sont un test à blanc avant le **scrutin présidentiel de 2015**.

Nous avons ainsi cherché dans un premier temps à tirer le maximum de leçons que les résultats des élections législatives permettent d'obtenir. Volontairement, nous n'avons pas voulu nous appesantir sur les événements qui ont précédé l'organisation de ces élections, depuis la création du CST en avril 2012 et la bataille politique qui s'en est suivie. Nous avons actée le dialogue de la dernière chance organisée sous l'égide de Mgr Barrigah et de l'ambassadeur des Etats-Unis comme étape cruciale d'un consensus à *minima* pour la participation de tous les acteurs politiques aux élections.

Le matériau pour faire cette autopsie est le procès verbal des résultats des élections législatives de 2013 de la CENI, transmis à la cour constitutionnelle le 30 juillet 2013. Ce rapport a été difficile à trouver, car ne figurant pas sur le site de la CENI. Toutes nos tentatives individuelles pour se le procurer chez des membres de la CENI n'ont pas abouti. La version numérique que nous avons finalement trouvée, en scannant le site de la CENI, était en format pdf, car résultant d'un scan du document papier. Il nous a donc fallu entrer manuellement les données dans un fichier de calculs. Vous pourrez trouver ce rapport à l'adresse suivante : <http://www.ceni-tg.org/wp-content/uploads/2013/07/resultats.pdf>

La seconde partie de notre réflexion concerne les stratégies possibles que l'opposition peut mettre en œuvre pour gagner en 2015, (réformes institutionnelles et constitutionnelles, candidats unique de l'opposition, mode de scrutin...).

Ce rapport est confidentiel. Toute personne qui en disposerait et qui n'en serait pas destinataire est prié de bien vouloir le rendre à la direction du NET, à l'adresse figurant en bas de cette page.

---

<sup>1</sup> Le NET a d'ailleurs été le premier parti à reconnaître les résultats définitifs et à appeler l'opposition à se remettre en cause et élaborer de nouvelles stratégies.

## Partie 1 : Autopsie d'une élection.

La figure 2 (page 7) montre un tableau complet des résultats des élections législatives de juillet 2013. Il y a une certaine cohérence dans ces chiffres, sauf pour le taux de participation à Danyi, qui s'élève à 46%, au lieu des 67% comme mentionné dans le document. Mais n'ayant pas eu le fichier final de la cour constitutionnelle en main, nous supposons que la correction a été faite.

Les premiers indicateurs politiques intéressants dans ce tableau sont :

### 1. Le Taux de participation : démotivation et démobilisation

Il est de 67% à l'échelle nationale. (Correctif de la cour constitutionnelle 66.6%). On voit nettement qu'en dehors de la Kozah et des Lacs-Bas-Mono, les autres circonscriptions de plus de 100 000 inscrits figurent parmi les 10 localités où le taux est le plus faible. Dans l'Ogou-Anié, le Tone-Cinkassé, le Kloto-Kpélé et l'AVé, presque 1 électeur sur deux n'est pas allé voter. Même dans le grand Lomé, 2 électeurs sur 5 sont restés à la maison. Comparativement au 85% de participation de 2007, cette baisse importante du taux de participation peut être interprétée comme un désintérêt des populations à l'égard de la politique et des hommes politiques. Mais si on considère que le fichier électoral a été révisé quelques mois auparavant et que les mêmes populations sont allées se faire recensées, on peut légitimement se dire qu'entre ce recensement et le scrutin, les attentes n'ont pas été comblées et l'abstention en a été le résultat.

1	Circonscription	Nbe Inscrits	Votants	Tx Parti
2	OGOUI-ANIE	148 908	82 500	55,40%
3	TONE-CINKA	154835	86130	55,63%
4	KLOTO-KPELE	110 834	65 451	59,05%
5	AVE	54582	32609	59,74%
6	HAHO	102 455	61 832	60,35%
7	TCHAOU DJO	91859	57 231	62,31%
8	ZIO	158918	100801	63,43%
9	KERAN	38776	24620	63,50%
10	GRAND LOME	868348	558060	64,27%
11	AGOU	46587	30496	65,53%
12	VO	92323	61172	66,26%
13	DANYI	31 406	14 530	67,30%
14	YOTO	79320	53501	67,45%
15	BASSAR	60158	40 519	67,53%
17	TCHAMBA	60 960	41359	67,85%
18	ASSOLI	24 614	16 950	68,86%
19	OTI	77 446	53 452	69,02%
20	AMOU	57457	39 719	69,13%
21	LACS- BAS MONO	120964	84369	69,75%
22	BLITTA	63 785	44732	70,13%
23	KOZAH	127 000	89547	70,51%
24	SOTOUBOUA	83 838	59249	70,68%
25	MOYEN-MONO	30741	21 784	70,87%
26	BINAH	41 556	29646	71,34%
27	TANDJOUARE	49 548	35467	71,58%
28	WAWA-AKEBOU	80 046	57 771	72,17%
29	EST.MONO	54 149	39 963	73,80%
30	DANKPEN	55 619	42779	78,15%
31	KPENDJAL	65 289	51 922	79,53%
32	DOUFELGOU	40 558	33 042	81,47%

Figure 1

Autre élément à retenir, le taux de participation n'est pas limité géographiquement. Les bons taux se retrouvent partout sur l'étendue du territoire. Comme cette élection a fait

disparaître la notion de fief historique<sup>2</sup>, il devient difficile d'expliquer cette répartition de taux par rapport à un parti politique ou un événement particulier. Un détail cependant, dans les 5 premières circonscriptions à très faible taux de participation, l'opposition a pris au moins un siège, là où elle avait fait des cartons en 2007, sauf pour le Tone – Cinkasse.<sup>3</sup>

## 2. Les Bulletins nuls

Ils sont au nombre de **116 314**, soit 6% des suffrages exprimés. A bien observer les résultats de la figure 3, on réalise là aussi que ces taux ont une couverture nationale, et ne respectent aucun critère particulier. Cependant, ils devraient être pris en compte dans une stratégie gagnante, à savoir que le bulletin unique, au delà de sa capacité à réduire les fraudes, crée un réel souci aux populations, qu'elles soient urbaines ou rurales. Il est difficile de dire à qui profite ces bulletins nuls. Il a toutefois été établi que lors de ce scrutin, beaucoup de personnes avaient de réelles difficultés à correctement apposer leurs empreintes sur les papiers, et le temps de séchage de l'encre produit beaucoup d'erreurs (taches lors du pliage).

Si on retranche les 6% de bulletins nuls des 66% de taux de participation, on se retrouve à 60% taux de suffrage exprimé réels. **Donc 3 personnes sur 5 n'ont pas choisi leur candidat lors de ces élections.**

	A	C	D	G	H
1	Circonscription	Nbe Inscrits	Votants	Bull Nu	Pourcent
2	VO	92323	61172	5606	9,16%
3	HAHO	102 455	61 832	5 661	9,16%
4	OTI	77 446	53 452	4344	8,13%
5	ASSOLI	24 614	16 950	1 345	7,94%
6	TONE-CINKA	154835	86130	6 706	7,79%
7	AVE	54582	32609	2534	7,77%
8	DANKPEN	55 619	42779	3323	7,77%
9	BASSAR	60158	40 519	2 965	7,32%
10	YOTO	79320	53501	3848	7,19%
11	ZIO	158918	100801	7133	7,08%
12	OGOU-ANIE	148 908	82 500	5 421	6,57%
13	MOYEN-MONO	30741	21 784	1 428	6,56%
14	KOZAH	127 000	89547	5 805	6,48%
15	BINAH	41 556	29646	1 822	6,15%
16	KERAN	38776	24620	1 490	6,05%
17	DOUFELGOU	40 558	33 042	1 901	5,75%
18	KPENDJAL	65 289	51 922	2929	5,64%
19	TANDJOUARE	49 548	35467	1 988	5,61%
20	AGOU	46587	30496	1703	5,58%
21	BLITTA	63 785	44732	2 385	5,33%
22	KLOTO-KPELE	110 834	65 451	3 428	5,24%
23	AMOU	57457	39 719	2070	5,21%
24	TCHAMBA	60 960	41359	2 053	4,96%
25	GRAND LOME	868348	558060	25908	4,64%
26	EST.MONO	54 149	39 963	1815	4,54%
27	LACS- BAS MONO	120964	84369	3775	4,47%
28	TCHAOU DJO	91859	57 231	2510	4,39%
29	DANYI	31 406	14 530	582	4,01%
30	WAWA-AKEBOU	80 046	57 771	1977	3,42%
31	SOTOUBOUA	83 838	59249	1 859	3,14%
32	Total			116314	

Figure 3

<sup>2</sup> L'UFC se retrouve finalement à avoir son fief dans le grand nord

<sup>3</sup> On peut, avec des réserves, en conclure que la démotivation concerne les militants de l'opposition.

## Résultat global des partis

Circonscription	Nbe Inscrits	Votants	Tx Particip	Bull Nuls	suff exprimés	Sièges	UNIR	CST	UFC	AEC	CLE	NET	SURSAUT	CPP	Alliance	SANTE	NID	PDR
<b>REGION SAVANE</b>																		
TONE-CINKA	154835	86130	55,63%	6 706	79 424	4	44037	15 292	15 394	3 505							1 196	
KPENDJAL	65 289	51 922	79,53%	2929	48 205	3	41 931		2646	4 369								
TANDJOUARE	49 548	35467	71,58%	1 988	33 501	2	15 071	15 870	1 372	1 188								
OTI	77 446	53 452	69,02%	4344	49 102	3	27 666	3 433	15 176	2 811								
<b>REGION KARA</b>																		
KERAN	38776	24620	63,50%	1 490	23 130	2	17 807	666	1 447	1647				532				1 031
DANKPEN	55 619	42779	78,15%	3323	39 456	3	23051			10 896			5 448		747			
DOUFELGOU	40 558	33 042	81,47%	1 901	31 137	2	25 127	681	819	1 565		2064		404	477			
BINAH	41 556	29646	71,34%	1 822	27 824	2	19702	522	5440	4410				384				
KOZAH	127 000	89547	70,51%	5 805	83 742	3	70 953		890	4 994		2 819		1 210	1571			
BASSAR	60158	40 519	67,53%	2 965	37 350	3	23 720	1 761	391	716			9191					
ASSOLI	24 614	16 950	68,86%	1 345	15 658	2	8882	4733	1 449									789
<b>REGION CENTRALE</b>																		
TCHAUDJO	91859	57 231	62,31%	2510	54721	3	30 467	13 671	2 815	6 075								1 693
TCHAMBA	60 960	41359	67,85%	2 053	39 306	3	33 148	4 391	1 765									
SOTOUBOUA	83 838	59249	70,68%	1 859	57 390	3	43 935	3 042	1 937	7 620					856			
BLITTA	63 785	44732	70,13%	2 385	42547	3	33727	2 345	2 458	1 809								
<b>PLATEAUX</b>																		
EST.MONO	54 149	39 963	73,80%	1815	38 148	3	23 404	1 040	11 923	640								
WAWA-AKEBOU	80 046	57 771	72,17%	1977	55 794	3	34 384	9547	5 238	4757								
OGO-ANIE	148 908	82 500	55,40%	5 421	76 969	4	43 901	11 328	10 485	6 765	2 416				2074			
AMOU	57457	39 719	69,13%	2070	37 649	3	23371	7 179	2 599	5101								
DANYI	31 406	14 530	67,30%	582	13 948	2	8 322	2 919	1 085	1074				548				
MOYEN-MONO	30741	21 784	70,87%	1 428	20 356	2	13 444	3 615	1 948	996								
HAHO	102 455	61 832	60,35%	5 661	56 607	3	33 405	5 999	9 220	7 171	989							
KLOTO-KPELE	110 834	65 451	59,05%	3 428	62023	3	28959	15817	7302	6294						1304		
AGOU	46587	30496	65,53%	1703	28793	2	15980	4771	3659	1358				1463			452	
<b>REGION MARITIME</b>																		
YOTO	79320	53501	67,45%	3848	48464	3	7632	7598	1005	25276		894		2101				
AVE	54582	32609	59,74%	2534	30075	2	13193	7460	4647	949	590			1372	600			
ZIO	158918	100801	63,43%	7133	93668	4	41039	28209	7555	11865	2510							1066
LACS- BAS MONO	120964	84369	69,75%	3775	80594	3	16353	40652	7181	12555								643
VO	92323	61172	66,26%	5606	55566	3	11710	18622	3098	18248	771			1020				2097
GRAND LOME	868348	558060	64,27%	25908	530626	10	106597	322547	21775	49700	8756	8448		6568		3968		2267
<b>TOTAL</b>	<b>3072879</b>	<b>2011203</b>	<b>67,75%</b>	<b>116314</b>	<b>1891773</b>	<b>91</b>	<b>880 918</b>	<b>553 710</b>	<b>152 719</b>	<b>204 354</b>	<b>16 032</b>	<b>14 225</b>	<b>14 639</b>	<b>15 602</b>	<b>6 325</b>	<b>5 272</b>	<b>6 525</b>	<b>3 513</b>

Figure 2



### 3. Les résultats des partis politiques

Les scores réalisés par les partis politiques, nonobstant le taux de participation peu élevé (3 électeur sur 5) se présentent comme sur la figure 4 : Nous n'avons retenu que les partis ayant plus de 10 000 votants. Unir totalise donc à lui tout seul 44% de l'électorat. Le CST 28% et ARC-enciel 10%. Unis, ils font 38%. L'UFC, qu'on a trop vite enterré, fait quant même 8% de l'électorat.

CLASSEMENT NATIONAL (+10 000 VOTANTS)			
1	UNIR	880 918	44%
2	CST	553 710	28%
3	AEC	204 354	10%
4	UFC	152 719	8%
5	CLE	16 032	1%
6	CPP	15 602	1%
7	SURSAU	14 639	1%
8	NET	14 225	1%
TOTAL			92%

Seulement quatre autres petits partis ont dépassé les 10 000 votants.

### 4. Du découpage électoral

Figure 4

Ces résultats mettent un fois encore en exergue l'iniquité du découpage électoral actuel.

CLASSEMENT NATIONAL (+10 000 VOTANTS)				PRESENCE ASSEMBLE		
1	UNIR	880 918	44%	UNIR	62	68%
2	CST	553 710	28%	CST	19	21%
3	AEC	204 354	10%	AEC	6	7%
4	UFC	152 719	8%	UFC	3	3%
5	CLE	16 032	1%	SURSAUT	1	1%
6	CPP	15 602	1%	TOTAL	91	
7	SURSAU	14 639	1%			
8	NET	14 225	1%			
TOTAL			92%			

Figure 5

On voit clairement sur la figure 5 que Unir, avec 44% de voix lors du scrutin, occupe 68% des sièges à l'assemblée nationale, alors que le CST+AEC avec 38%, n'en ont que 28%. Le parti qui souffre le plus du découpage électoral est l'UFC. Avec 8% de l'électorat, il n'est représenté que par 3%<sup>4</sup>..

<sup>4</sup> Une alliance avec eux est possible pour introduire une proposition portant révision du découpage électoral



## 5. De la répartition des sièges et l'occupation territoriale

Une chose saute aux yeux sur la figure 6, c'est la quasi-présence de UNIR dans toutes les circonscriptions, sauf dans le Yoto. Il s'agit d'une percée jamais observée par le parti au pouvoir depuis l'avènement du multipartisme au Togo. Certes, il perd 4 sièges au profit de l'opposition dans la région des savanes, trois dans la région de la Kara, et un à Tchaoudjo (qu'il n'a jamais eu

1	Circonscription	Sièges	UNIR	CST	UFC	AEC	SURSAUT		
2	<b>REGION SAVANE</b>								
3	TONE-CINKA	4	44037	15 292	15 394	3 505			
4	KPENDJAL	3	41 931		2646	4 369			
5	TANDJOUARE	2	15 071	15 870	1 372	1 188			
6	OTI	3	27 666	3 433	15 176	2 811			
7	<b>REGION KARA</b>								
8	KERAN	2	17 807	666	1 447	1 647			
9	DANKPEN	3	23051			10 896	5 448		
10	DOUFELGOU	2	25 127	681	819	1 565			
11	BINAH	2	19702	522	5440	4410			
12	KOZAH	3	70 953		890	4 994			
13	BASSAR	3	23 720	1 761	391	716	9191		
14	ASSOLI	2	8882	4733	1 449				
15	<b>REGION CENTRALE</b>								
16	TCHAOU DJO	3	30 467	13 671	2 815	6 075			
17	TCHAMBA	3	33 148	4 391	1 765				Codes couleurs
18	SOTOUBOUA	3	43 935	3 042	1 937	7 620			1 députés
19	BLITTA	3	33727	2 345	2 458	1 809			2 députés
20	<b>PLATEAUX</b>								3 députés
21	EST.MONO	3	23 404	1 040	11 923	640			7dépautés
22	WAWA-AKEBOU	3	34 384	9547	5 238	4757			
23	OGO-U-ANIE	4	43 901	11 328	10 485	6 765			
24	AMOU	3	23371	7 179	2 599	5101			
25	DANYI	2	8 322	2 919	1 085	1074			
26	MOYEN-MONO	2	13 444	3 615	1 948	996			
27	HAHO	3	33 405	5 999	9 220	7 171			
28	KLOTO-KPELE	3	28959	15817	7302	6294			
29	AGOU	2	15980	4771	3659	1358			
30	<b>REGION MARITIME</b>								
31	YOTO	3	7632	7598	1005	25276			
32	AVE	2	13193	7460	4647	949			
33	ZIO	4	41039	28209	7555	11865			
34	LACS- BAS MONO	3	16353	40652	7181	12555			
35	VO	3	11710	18622	3098	18248			
36	GRAND LOME	10	106597	322547	21775	49700			
37									
38	TOTAL	91	880 918	553 710	152 719	204 354	14 639		
39	Total Députés		62	19	3	6	1		

Figure 6

d'ailleurs) dans la région centrale, mais il rafle 22 sur 25 sièges possibles dans la région des plateaux, autrefois fief de l'opposition, ne réservant que 2 au CST et 1 à l'UFC. Notons que la coalition Arc-en-ciel n'a pas de siège dans la région des plateaux. Dans la région maritime, UNIR prend 7 sièges, CST 13 et la coalition Arc-en ciel 5. Excepté Lomé, UNIR se retrouve avec 5 sièges, contre 6 pour le CST et 4 pour Arc-en-ciel.

Ces résultats sont accablants pour l'opposition à plusieurs titres.

- Primo, l'occupation nationale d'UNIR lui permet désormais de s'enraciner durablement partout dans le pays. Donc, autant de tentacules pour faire prospérer le politique du président, et être des têtes de pont pour la conquête du pouvoir en 2015.
- Secundo le repli de l'opposition sur la région maritime, où elle fait jeu égal avec le parti au pouvoir, ne lui laisse plus aucune marge possible. Lomé et ses presque 1 million d'inscrits joue un rôle particulier et permet de réguler un peu le jeu, mais Lomé est justement l'endroit où se concentrent presque tous les projets de modernisation du pays. Ceci n'est certainement pas anodin.

- Tertio : Ces résultats ne sont pas le fruit du hasard, mais ont été préparé depuis de longues dates, pendant que l'opposition se complaisait dans des animations interminables. Il faut savoir que UNIR a volontairement reporté les élections parce qu'il n'était pas encore prêt, et les a organisé quand il a été sûr de ces résultats. Se pose alors de lourd problème de vision prospective de l'opposition, de sa stratégie.

Cependant, Il existe des raisons d'espérer. L'opposition a réalisé une percée exceptionnelle au nord du pays, quoiqu'insuffisante, compte tenu des tensions et troubles sociaux qui prévalaient dans ces régions au moment de l'élection. A TONE-CINKASSE, le meurtre de deux élèves lors d'une manifestation a sans doute beaucoup joué contre le pouvoir. A Tandjouaré, le Docteur Kanpatibe avait déjà réalisé en 2007 un excellent score, que vient confirmer les résultats de 2013. A OTI, la personnalité du ministre prodige de l'UFC a joué pour le siège obtenu par l'UFC.

Dans la région de la KARA, trois préfectures qui ont souvent été rétives au pouvoir ont donné des sièges à l'opposition. L'absence du CST à Dankpen a beaucoup profité au candidat de l'ARC-EN-Ciel, qui dispose il est vrai d'un charisme local. Dankpen est une préfecture enclavée, ouverte sur le Ghana, ou le ressenti anti-pouvoir est très prononcé. Sursaut-National, à ne pas confondre avec Sursaut-Togo de Kofi Yamgnane, s'est pourtant appuyé sur l'image et les réseaux d'influence de l'ancien ministre français pour faire une percée inattendue. Dans l'Assoli également, l'absence de la liste AEC a grandement profité au CST, ce qui n'a pas été le cas pour Tchamba. Mais l'Assoli et le Tchaoudjo ont toujours eu une grande partie de la population acquise à l'opposition.

Dans la région Centrale, il n'y pas eu de changement. Le CST prend l'unique siège qui revenait autrefois à l'UFC.

Autre détail à prendre en compte, en dehors de M Gogué, aucun des leaders des partis politiques de l'opposition présents au nord n'ont percés dans ce qu'il faut convenir d'appeler leur fief. M Kagbara a fait 15% dans le BINAH, tandis que Me Tchassonna se contentait de 11% dans le Tchaoudjo. Un peu plus au sud, Mme Adjmagbo a fait 8% dans l'OGO. Du coté du CST, Me Abi Tchessa et Abass n'ayant pu se présenter, un de ses leader, M Atakpa, présent sur la liste de Sotouboua, n'a pu réaliser que 3% de l'électorat. De même, M Agbéyomé n'a pas pu faire grand-chose dans le Yoto, où il a eu 14% de voix, à égalité avec la liste Unir.

## 6. De la question de la liste unique

Une longue polémique s'est développée, suite à la défaite, sur la nécessité qu'il était de présenter des listes uniques, gages de succès. La victoire de l'opposition repose d'ailleurs sur ce paradigme. Union = victoire. En faisant une projection sur la possibilité qu'avait une liste commune Arc-en-ciel-CST, la réalité est moins convaincante. Dans les éventualités, seuls 4 sièges auraient pu revenir en plus à l'opposition si elle avait présenté des listes communes<sup>5</sup>. Il est évident que des listes communes auraient sans doute procuré une autre dynamique autour

Circonscription	Sièges total	UNIR	CST	AEC	CST+AEC	ufc
<b>REGION SAVANE</b>						
TONE-CINKA	4	51,13%	2	17,75%	4,07%	21,82%
KPENDJAL	3	80,76%	3		8,41%	8,41%
TANDJOUARE	2	42,49%	1	44,75%	3,35%	48,10%
OTI	3	51,76%	2	6,42%	5,26%	11,68%
<b>REGION KARA</b>						
KERAN	2	72,33%	2	2,71%	6,69%	9,39%
DANKPEN	3	53,88%	2	0,00%	25,47%	25,47%
DOUFELGOU	2	76,05%	2	2,06%	4,74%	6,80%
BINAH	2	66,46%	2	1,76%	14,88%	16,64%
KOZAH	3	79,24%	3		5,58%	5,58%
BASSAR	3	58,54%	2	4,35%	1,77%	6,11%
ASSOLI	2	52,40%	1	27,92%		27,92%
<b>REGION CENTRALE</b>						
TCHAOUDJO	3	53,24%	2	23,89%	10,61%	34,50%
TCHAMBA	3	80,15%	3	10,62%		10,62%
SOTOUBOUA	3	74,15%	3	5,13%	12,86%	18,00%
BLITTA	3	75,40%	3	5,24%	4,04%	9,29%
<b>PLATEAUX</b>						
EST.MONO	3	58,56%	2	2,60%	1,60%	4,20%
WAWA-AKEBOU	3	59,52%	3	16,53%	8,23%	24,76%
OGOUE-ANIE	4	53,21%	3	13,73%	8,20%	21,93%
AMOU	3	58,84%	3	18,07%	12,84%	30,92%
DANYI	2	57,27%	2	20,09%	7,39%	27,48%
MOYEN-MONO	2	61,72%	2	16,59%	4,57%	21,17%
HAHO	3	54,03%	3	9,70%	11,60%	21,30%
KLOTO-KPELE	3	44,25%	2	24,17%	9,62%	33,78%
AGOU	2	52,40%	2	15,64%	4,45%	20,10%
<b>REGION MARITIME</b>						
YOTO	3	14,27%	0	14,20%	47,24%	61,45%
AVE	2	40,46%	1	22,88%	2,91%	25,79%
ZIO	4	40,71%	2	27,98%	11,77%	39,76%
LACS- BAS MONO	3	19,38%	1	48,18%	14,88%	63,06%
VO	3	19,14%	1	30,44%	29,83%	60,27%
GRAND LOME	10	19,10%	2	57,80%	8,91%	66,70%
<b>TOTAL</b>	<b>91</b>					

des partis de l'opposition. Mais l'ampleur réelle de cette dynamique est encore difficile à appréhender en l'absence de sondages fiables.

<sup>5</sup> Il existe plusieurs méthodes de calcul pour les scrutins proportionnels à plus forte moyenne. Ne sachant pas laquelle la CENI utilise, notre estimation peut être erronée à 1 siège près

## 7. Des scénarios possibles pour les élections de 2015

Nous ne nous sommes pas empêchés de faire quelques simulations pour terminer cette longue première partie. Certes, une élection présidentielle n'est en aucun cas semblable à un scrutin législatif. Dans l'un, c'est la personnalité d'un homme à l'échelle nationale, alors que dans l'autre, c'est le lien local qui prime. Les résultats de Sursaut National et d'Arc-en-ciel à Dankpen montrent clairement ce lien ombilical.

Dans cette perspective, ceux qui sont aux affaires dans les pays africains sont souvent avantagés. Il y a un bilan à défendre, et souvent aussi, les ressources financières sont à profusion. Attention, être aux affaires ne veut pas simplement dire être président de la République,

mais on peut être Directeur dans une institution internationale, ex-Premier Ministre, ex-ministre, grand homme d'affaires, mais la question de bilan reste primordiale pour aborder les élections présidentielles.

Nous nous sommes amusés à faire des combinaisons, en considérant que les élections présidentielles se déroulaient immédiatement à la suite des élections législatives, et que l'électorat conservait la même stratification. (ce qui est proprement utopique, mais utile pour une simulation)

On retrouve alors les combinaisons suivantes :

- ***Si l'UFC et UNIR présentent un candidat unique, ce dernier gagnera dès le premier tour ceteris paribus,***
- ***Si tous les partis s'étant présentés aux élections se coalisaient contre UNIR (Y compris l'UFC et le CPP) ils n'auront que 50% des suffrages, puisque les bulletins nuls font 6% et UNIR 44%***
- ***La coalition Arc-en-ciel nouvelle formule ne représente que 11% de l'électorat. 10% sans le NET, et 11% avec. Santé du Peuple, avec ses 5272 électeurs ne modifie pas la donne.***

	Total	SUFF EXPRIME
CST+AEC	758 064	38%
CST	553 710	28%
AEC	204 354	10%
AEC+NET+SANTE	223 851	11%
AEC+NET+SANTE+CST	777 561	39%
AEC+NET+SANTE+CST+CLE	793 593	39%
AEC+CST+UFC+CPP+NET+CLE+SURSAUT	971 281	48%
AEC+CST+UFC	910 783	45%
Tous les partis sauf Unir	1 012 937	50%
UNIR	880 918	44%
UFC	152 719	8%
UNIR+UFC	1 033 637	51%
UNIR+UFC+CPP	1 049 239	52%
BULLETINS NULS	116 314	6%

- **Le CST +AEC font 38% de l'électorat. ( dans une élection à 1 tour, une coalition des deux regroupements ne battront pas UNIR tout seul. Cependant, UNIR gagnerait sans majorité absolue.)**
- **En associant l'UFC et le CPP aux autre partis de l'opposition ayant réalisé plus de 10 000 voix (AEC+CST+UFC+CPP+NET+CLE+SURSAUT) le score fait 48%, au dessus de UNIR.**

L'UFC parait donc être le faiseur de roi pour les élections à venir.

## Partie 2 : Stratégies prospectives

Les démonstrations que nous avons faites dans la première partie ne sont qu'à titre indicatif. Chaque élection raconte sa propre histoire. Il serait cependant illusoire d'avancer que l'opposition part avec des avantages pour le scrutin présidentiel de 2015. Plusieurs éléments incitent plutôt au pessimisme :

- Les élections présidentielles de 2010, malgré la contestation, ont été remportés (on pourrait dire dès le premier tour) par Faure Gnassingbé avec 60.92% contre 33.94% pour Fabre, son principal concurrent. Les résultats des dernières élections législatives semblent confirmer les résultats de Fabre, alors que ceux du président sortant peuvent éventuellement s'appuyer sur cette dynamique qui se crée autour des présidents sortant, et le morcellement des voix de l'opposition.
- L'effet d'entraînement de la victoire aux élections législatives. Il est connu que le peuple vote souvent pour celui qui semble pouvoir gagner. La grande victoire aux législatifs risque d'avoir un effet d'entraînement important.
- La dynamique créée autour des présidents sortant, et le poids des campagnes déguisées (dons de diverses natures, inauguration des projets gouvernementaux à la veille des élections, achat de conscience...) a toujours un très grand impact, surtout sur des populations à la morale politique faible et très démunies. Comme nous le disions dans la première partie, le président sortant a un bilan, qu'il défendra, alors que la plupart des leaders de l'opposition, n'ayant aucune responsabilité administrative et et/ou de gestion de haut rang, ne peuvent que critiquer l'action du gouvernement, sans rien mettre dans la balance.
- La division de l'opposition et les luttes intestines continuent à dégrader l'image de celle-ci dans l'opinion. Depuis les élections législatives, les leaders de l'opposition ont plus passé leur temps à se combattre qu'à mettre en place une stratégie prospective. Par ailleurs, les révélations sur les arrangements financiers entre le pouvoir et certains députés de l'ANC ont sérieusement érodé la crédibilité de ceux-ci, d'autant plus qu'aucune stratégie de communication n'a été mise en place pour démentir l'information, ou du moins, la nuancer.
- Faure Gnassingbé a réussi à séduire la communauté internationale, en jouant sur trois secteurs clés : **L'apaisement** (prise en main de la justice, lutte contre les atteintes au droits de l'homme surtout la torture) **célérité dans le déploiement des troupes militaires** plutôt bien formées sur tous les théâtres d'opération africain, **diplomatie centrée sur Israël et le Vatican**, qui se chargent ensuite d'ouvrir les portes.

Il est donc urgent de trouver une parade à ce qui peut, à défaut de réaction immédiate, se présenter comme une débâcle annoncée. Pour cela, nous allons analyser les différentes cartes que peut jouer l'opposition.

## 1. Les réformes, oui, mais lesquels ?

Quand on parle de réformes au Togo, on en distingue souvent deux. Les réformes constitutionnelles et les réformes institutionnelles. De même, quand on parle des réformes au Togo, tout de monde se tourne vers l'Accord politique global, signé par les acteurs politiques togolais le 20 août 2006.

### 1.1. Ce qu'en dit l'APG

Dans l'APG, il est question des réformes au titre III- *La poursuite des réformes constitutionnelles et institutionnelles nécessaires à la consolidation de la démocratie, de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance*. On peut y lire les passages suivant :

« 3.1 - *Les Parties prenantes au Dialogue s'engagent à poursuivre toutes les réformes visant à consolider la démocratie, l'Etat de droit et la bonne gouvernance. Toutes les Institutions issues du Dialogue et des prochaines élections législatives s'emploieront à mettre en œuvre les réformes permettant d'adopter des textes fondamentaux consensuels conformément à l'esprit de la Constitution d'octobre 1992 et du Code Electoral du 05 avril 2000 issu de l'Accord-Cadre de Lomé*

*Ces réformes porteront sur les questions d'intérêt national suivantes :*

***Le fonctionnement régulier des institutions républicaines; le respect des droits humains; la sécurité, la paix publique ; le caractère républicain de l'Armée et des Forces de Sécurité; l'équité et la transparence des élections à savoir : les conditions d'éligibilité, le mode de scrutin, le découpage électoral, le contentieux électoral, etc, le renforcement des moyens d'actions de la Haute Autorité de l'Audio-visuel et de la Communication (HAAC).***

***3.2 - Les Parties au Dialogue National engagent le Gouvernement à étudier les propositions de révision constitutionnelle, notamment: le régime politique, la nomination et les prérogatives du Premier Ministre, les conditions d'éligibilité du Président de la République, la durée et la limitation des mandats présidentiels, l'institution d'un Sénat, la réforme de la Cour Constitutionnelle. »***

En essayant d'organiser un peu, on peut dire que les réformes constitutionnelles, dans la lettre de l'APG, concernent donc :

- Le régime politique
- La nomination et les prérogatives du premier ministre
- Les conditions d'éligibilité du président de la République
- La durée et la limitation des mandats présidentiels
- L'institution d'un sénat
- Le code électoral (donc la CENI)
- La cour constitutionnelle
- La HAAC



Pour les réformes institutionnelles, elles concernent d'une part les institutions directement consacrées par la constitution (Cour constitutionnelle, HAAC, Senat) et d'autre part d'autres institutions plus généralistes (les forces armées et de défense, le pouvoir judiciaire...)

## **1.2. Les réformes utiles à l'enracinement de la démocratie et l'avènement de l'alternance**

Les conditions d'éligibilité du Président de la République, le Senat, la HAAC (que saisissent à présent les partis politiques) et même la cour constitutionnelle ne font plus l'objet de contestation des acteurs politiques, et ne participent<sup>6</sup> en rien à l'assainissement du climat politique avant les futures élections. Il n'en reste pas moins que ces institutions devraient subir des réformes, mais elles ne sont pas urgentes, et même si elles étaient effectuées, certaines n'entreraient pas en vigueur avant la fin de la mandature de l'institution en question. Reste les autres.

### **1.2.1. Le régime politique**

Tout le monde est presque d'accord que le régime politique le plus adapté aux pays africains, souvent marqués par des crises à répétition est celui présidentiel. Le coordonateur du CST, Me AJavon Zeus est de cet avis, comme le président du NET, Me Jean Dégli et beaucoup d'autres acteurs politiques. C'est ce que nous recommandons aussi. Ce régime politique est celui qui est en cours dans la plus part des pays autour du Togo (Benin, Ghana, Nigéria). Il confirme à l'exécutif une autorité qu'il a déjà dans les régimes politiques dits semi-présidentiels, tout en donnant à l'assemblée nationale, une vraie responsabilité. Il confère à la démocratie, un réel équilibre des pouvoirs. Nous souhaiterions que ce régime politique de type présidentiel ait un exécutif bicéphale, avec un président et un vice-président (Ghana, Nigéria). Nous expliquerons pourquoi plus tard. Ce régime à coup sûr est stabilisateur de la démocratie. La stature particulière du président de la République en Afrique n'incite malheureusement pas à opter pour un régime parlementaire<sup>7</sup>.

L'actuel régime, copié sur la France, produit une assemblée nationale amorphe, qui n'attend que les projets de loi de l'exécutif, au lieu de faire travailler la majorité à produire des propositions de loi.

### **1.2.2. La nomination et les prérogatives du premier ministre**

Si le régime de type présidentiel est adopté, il n'y aura pas de prérogatives pour le Premier Ministre, qui n'existerait plus, sauf dans un rôle de super ministre, sans aucun lien avec l'assemblée nationale. D'ailleurs, avec la coloration actuelle de l'assemblée nationale, il y a peu de risques que ce dernier soit issu des rangs de l'opposition, sauf si bien entendu le

---

<sup>6</sup>La cour constitutionnelle a montré de vrais signes d'indépendance ces dernières années. Ses arrêts lors des dernières élections n'ont souffert d'aucune contestation véritable.

<sup>7</sup> On aime bien être président en Afrique, c'est nettement plus honorifique que premier ministre. La preuve, il n'y a presque pas de régime parlementaire sur le continent.

nouveau président décide de dissoudre l'assemblée actuelle. Dans ce cas improbable, les partenaires financiers seront là pour lui expliquer pourquoi il ne pourra pas le faire, compte tenu des rigueurs budgétaires.

Pour finir, il est évident que pour la vitalité de l'exécutif, si l'on devrait conserver un premier ministre, il faudrait passer au système français, où les élections législatives et présidentielles se tiennent à la même période, pour éviter à la République, les errances de la cohabitation.

### **1.2.3. La durée et la limitation des mandats présidentiels**

Si la durée du mandat présidentiel ne pose apparemment pas de problème, la limitation de mandats est un vrai nœud gordien. Beaucoup d'acteurs politiques de l'opposition tiennent à ce que la mandat soit limité à deux, avec effet immédiat. Sans accord politique, et il faut le dire, volonté de Faure Gnassingbé, il sera difficile d'aller contre un principe de droit vieux comme le monde : la non-rétroactivité de la loi. Aujourd'hui, il appartient à l'opposition de savoir si elle veut obtenir la limitation de mandat avant les élections de 2015, et ainsi savoir que Faure Gnassingbé a encore maximum 10 ans à faire au pouvoir ( en cas de victoire en 2015), ou ne rien faire, attendre 2018 tout en espérant avoir la majorité requise (4/5) lors des élections législatives, et opérer la limitation, avec tous les effets qu'on voudra.

La vérité est que la marge de manœuvre de l'opposition est très mince. Après avoir échoué à tordre la main du pouvoir par les manifestations de rue en 2012 et 2013, et en ne dominant que 29% de l'assemblée, l'opposition a une minorité de blocage certes, mais peu de possibilité a opérer à lui tout seul les réformes. Il lui reste donc soit à accepter le statu quo qui arrange le pouvoir, ou à faire des concessions pour que la limitation de mandat ait lieu avant 2015, quitte à prendre le risque de voir le président actuel rester au pouvoir jusqu'en 2030. Or, les conclusions des discussions au CPDC indiquent clairement que le pouvoir est ouvert à une limitation de mandat, qui respecte bien entendu la non-rétroactivité.

Pour notre part, les débats sur la limitation du mandat présidentiel reste une bataille d'arrière garde. L'opposition doit s'organiser pour gagner les élections présidentielles et législatives futures. Rien de dit que si Faure Gnassingbé décide de ne pas se présenter en 2015, ce sera un leader de l'opposition qui prendra le pouvoir à sa place.

**PS : Lors des discussions au sein du CPDC, la limitation de mandat avait été adoptée par consensus, assortie bien entendue de la non-rétroactivité.**

### **1.2.4. Le code électoral et le mode de scrutin : un ou deux tours ?**

Plusieurs acteurs politiques insistent sur le retour des deux tours de scrutin. Il est évident que dans un régime de type présidentiel et multipartite comme le nôtre, il n'est que justice d'avoir deux tours pour éviter que le Président ne soit élu à la majorité relative. Même si certains argüerons qu'en 2005 et 2010 Faure Gnassingbé a été élu à plus de 50%, le risque

même d'avoir un président élu avec moins de 50% de suffrage est intolérable pour la démocratie. Il est donc important de revenir au mode de scrutin à deux tours.

Pour autant, l'opposition à intérêt à ne pas tomber dans le piège des deux tours. Ceci pour deux raisons :

- La première est que nous avons vu dans la première partie que si l'UFC s'associe à UNIR, à eux deux ils ont la majorité absolue des suffrages (cela est vrai pour les élections législatives, et si rien ne change, il n'y a pas de raisons à ce que ce ne soit pas la même chose pour les présidentielles prochaines), il faut donc créer rapidement l'union de l'opposition pour impulser ce quelque chose qui amène les électeurs à croire aux chances de victoire de l'opposition et à se mobiliser. **Confiance, motivation, mobilisation, dynamique populaire.** Sans ce sursaut, il est difficile de trouver une raison qui modifie le vote des Togolais entre 2013 et 2015.
- Les capacités financières de l'opposition sont limitées. S'engager dans une élection à deux tours va essouffler les concurrents assez rapidement, là où le pouvoir a des réserves très importantes. Contrairement à d'autres pays où les opérateurs économiques et la diaspora contribuent de façon suffisante à la lutte politique, au Togo les politiciens ont perdu ou n'ont jamais eu à profiter suffisamment de cette solidarité (sauf avec l'UFC à l'époque fastueuse de Detia<sup>8</sup>).

Il faut donc réclamer et obtenir le mode de scrutin à deux tours, mais se préparer comme pour une élection à un tour, en désignant le plus rapidement un candidat unique. Comme d'habitude, il y aura toujours des candidatures de prestige ou de survie politique pour faire le nombre.

**PS : Il faut aussi préciser que c'est sur le mode de scrutin que le CPDC dit rénové à volé en éclats. Il s'agira donc des sujets à minima sur lesquels devront porter des discussions futures.**

## 2. Où et comment faire les réformes

Une question agite la classe politique ces derniers jours, à savoir le cadre des réformes. Il en existe trois possibles : le CPDC, un cadre Ad'hoc ou l'Assemblée Nationale

### 2.1. Le CPDC

Le cadre permanent de concertation et de dialogue est prévu par l'APG dans ses dispositions finales : « 5.1 - Les Parties prenantes au Dialogue conviennent de la création d'un cadre permanent de dialogue et de concertation sur les sujets d'intérêt national ». Ce cadre, ouvert avec les acteurs présents au dialogue national et « fermé » sans la présence du CAR et l'ANC a expérimenté une démarche intéressante. En effet, plusieurs sujets d'intérêt national y ont

---

<sup>8</sup> L'UFC a démontré par le passé sa capacité à se mesurer au pouvoir en terme de mobilisation financière.

fait l'objet d'une concertation, avec à la clé des consensus. La limitation de mandat, (consensus) et le régime politique (pas de consensus, mais comme la partie présidentielle recommandait le régime présidentiel, le consensus peut être obtenu assez facilement) Le cadre a échoué sur le nombre de tous lors de scrutin.

## 2.2. Un cadre ad'hoc

Lors des dernières rencontres entre les partis politiques et le Premier Ministre, les formations de l'opposition ont proposé qu'un cadre ad hoc serve de lieu de discussion sur les réformes, alors que le gouvernement et les partis affiliés préfèrent que l'assemblée nationale abrite les discussions.

Dans un premier temps, il faut dire que des tentatives ont déjà été faites. Le fameux dialogue togotélécom, où un blocage est né du simple fait de priorisation des 15 points retenus.

Si tous les acteurs se mettent d'accord, ce cadre peut être créé assez rapidement, mais si certains ne le sont pas, il n'y a matériellement aucun moyen d'obliger à sa création, d'autant plus qu'il se dégage de plus en plus un consensus sur la tenue de ces discussions au sein de l'assemblée nationale. Les diplomates accrédités au Togo sont de cet avis, et plusieurs acteurs politiques, même de l'opposition, commencent à y être favorables.

Il faut juste rappeler que celui qui profite le plus de la lenteur sur les réformes est le Président Faure Gnassingbé, qui pourra, si rien est fait avant les élections, potentiellement bénéficier de deux mandats après 2020.

Les blocages au sein même du CPDC et de dialogue Togotélécom nous incitent plutôt à encourager les discussions à l'assemblée nationale, d'autant plus qu'avec la configuration actuelle, nulle ne peut passer en force une révision constitutionnelle ; UNIR et l'UFC ne disposant en tout et pour tout que de 71% de voix à l'assemblée nationale, contre les 80% requis pour modifier la constitution. Il faut donc garder à l'esprit que plus on crée des cadres, plus on permet au pouvoir de ne rien faire avant les élections. Avec à la clé, le risque que se répète le scénario des élections législatives : l'opposition pose des préalables à ne plus en finir, et finit par aller aux élections sans aucune réforme.

## 2.3. L'assemblée Nationale

L'assemblée nationale est-elle un cadre crédible dans l'acceptation de l'APG ? oui, si on se réfère au point 1.1 du texte : « 1.1 - *Compte tenu du rôle déterminant de l'Assemblée Nationale pour la crédibilité des institutions démocratiques. la poursuite des réformes constitutionnelles et l'enracinement de l'Etat de droit, les parties s'engagent à créer les conditions qui garantiront des élections libres ouvertes et transparentes.* »

De notre point de vue, il faut tester la volonté du gouvernement en introduisant le plus rapidement possible une proposition de modification de la constitution. Les positions et

propositions du gouvernement permettront d'appréhender sa bonne foi. L'assemblée nationale actuelle a toute légitimité pour représenter le peuple togolais souverain, et c'est un piège que de vouloir créer un autre cadre.

Il nous semble d'ailleurs que certains acteurs politiques, non présents à l'assemblée, et souhaitant prendre une part active dans ces négociation, poussent à organiser ces discussions hors de l'assemblée.

Par contre, il sera loisible à l'opposition, si elle constate une mauvaise foi du pouvoir, de demander à élargir le cadre de discussion à d'autres acteurs non-présents à l'assemblée.

L'argumentaire qui consiste à dire que le pouvoir veut passer en force la modification de la constitution ne tient pas. Il n'a pas la majorité qualifiée.

### **3. De la candidature unique de l'opposition**

Dans la partie consacrée au mode de scrutin, nous avons démontré l'utilité de présenter un candidat unique pour remotiver les populations, et leur faire entrevoir la possibilité de victoire de l'opposition. Pour cela, l'opposition gagnerait à présenter un seul candidat, même dans l'optique d'une élection à deux tours. Comme nous l'avons déjà démontré, si Unir s'allie à l'UFC, tout se jouera en un tour.

#### **3.1. Quel profil pour ce candidat ?**

Il est important que ce candidat soit bien entendu soutenu pour les grands partis de l'opposition : ANC et CAR, qu'il soit doté d'un réel charisme, un bon carnet d'adresse, qu'il ne soit pas une source de division, et qu'il ait une grande force morale. Nous allons étudier assez rapidement quelques profils type dans les rangs de l'opposition. Nous avons arbitrairement désigné trois profils au CST et trois à la coalition arc-en-ciel. D'autres personnalités comme Agbéyomé et Yamgnane sont de potentiels candidats, mais étant en rupture avec au moins l'un des regroupements, on voit mal comment ils pourraient recevoir leur investiture.

##### **3.1.1. Jean-Pierre Fabre, président de l'ANC**

Jean pierre Fabre s'est imposé comme leader de l'opposition, en rapport au nombre de députés de son parti à l'assemblée nationale. Même s'il est difficile d'apprécier le poids réel de son parti, puis qu'il s'était présenté sous la bannière du CST, son parti a 17 députés à l'assemblée, loin derrière UNIR (62) mais loin devant Arc-en-ciel (6). Il jouit d'une solide popularité à Lomé, mais il semble que celle-ci ne dépasse guère la capitale et est plutôt faible même dans la région maritime, où le CST fait jeu égal avec UNIR. Lui et le son regroupement n'ont malheureusement pas réussi à capter les déçus de l'UFC, qui sont manifestement partis à UNIR dans le sud du pays

Orateur moyen, il a aussi des difficultés à être un rassembleur. Ses sautes d'humeur ne le prêtent pas au compromis, même s'il a montré un effacement exemplaire dans la direction

du CST. Il a vis-à-vis du CAR un ressentiment que ce dernier lui rend bien. Il est même très peu probable que le CAR lui accorde son soutien, sauf en cas extrême d'un vrai accord politique. Par des propos malheureux sur les militaires et ses adversaires politiques, il a toujours donné l'impression de vouloir procéder une chasse aux sorcières une fois au pouvoir. Ses adversaires politiques ne le considèrent pas comme un élément de cohésion, et il est même à craindre que l'Armée s'invite à la sphère politique s'il vient au pouvoir dans son état d'esprit actuel.

Il est par contre incontournable, et aucun candidat de l'opposition autre que lui n'a de chance de réussir sans son onction.

Il est fort probable qu'il se présente aux élections présidentielles, mais s'il ne développe pas le côté rassembleur, négocie avec les autres partis de l'opposition surtout avec la coalition AEC, (assortis d'offres claires en cas de victoire), il y a des chances qu'il fasse un score moins bon que celui de 2010<sup>9</sup>. Il faudrait aussi que par la communication, il modifie son côté revanchard et rassure les militants de UNIR et l'armée, (qu'il aura tout de même du mal à séduire en si peu de temps). Mais des signes forts peuvent l'y aider. Il pourra commencer à participer au défilé du 27 avril, fête de l'indépendance, et à trouver un moyen pour rendre visite aux militaires dans les casernes.

Pour avoir de réelles chances de réussite, il faudrait qu'il soit adoubé à la tête de l'ensemble de l'opposition au moins avant le mois de juin, et qu'il s'entoure d'une équipe de campagne rodée.

### **3.1.2. Aimé Gogué**

Président du parti ADDI, Aimé Gogué a réussi à faire entrer deux députés de l'extrême nord du pays, battant pavillon de l'ADDI, à l'assemblée nationale. Erudit, pondéré et homme de consensus, le professeur et enseignant d'université peut être un choix stratégique, étant donné qu'il pourra aspirer un électorat du nord et du centre parfois méfiant des politiciens du littoral.

Ancien ministre, Aimé Gogué a, à l'opposé de Fabre, une expérience de gestion de pouvoir, et un carnet d'adresse international intéressant. Peu connu à Lomé, il jouit pourtant dans le septentrion d'une véritable notoriété. Il pourra aussi rassurer les adversaires politiques, et l'armée, même si ses prises de positions extrêmes lui vaudront toujours un certain scepticisme.

M Gogué aussi n'est pas un grand orateur, et a le charisme n'est pas sa meilleure qualité. Il n'a de chance de succès que s'il a le soutien de l'ANC et du CAR, qui ont la main, s'ils sont

---

<sup>9</sup> Il avait fait 33% , contre 60% pour Faure Gnassingbé

ensemble. De même, il lui faudrait s'entourer d'une excellente équipe de campagne, qui se mette au travail dès le mois de juin.

### **3.1.3. Isabelle Ameganvi**

Isabelle Amaganvi est une passionaria. Redoutable oratrice, elle est l'un des rares cadres de l'ANC à conserver de bons rapports (souvent familiaux ou amicaux) avec des patrons de l'Unir. Rassembleuse si elle y voit son intérêt, elle peut être une candidature du compromis. Juriste de formation, elle fait d'un réel sens de la responsabilité, et dispose au sein des couches populaires de l'ANC, une popularité inégalée.

Elle peut être une candidate surprise, mais elle vit encore trop sous l'hypnose de Jean-Pierre Fabre pour oser lui faire ombrage et lui montrer ses chances.

Même si la candidature de Mme Adjmagbo en 2010 n'a pas donné des résultats probants, le genre peut tout de même faire recette.

Face à la coalition arc-en-ciel, Isabelle peut créer la surprise en braquant moins le CAR qui a des contentieux vieux comme le monde avec Jean-Pierre Fabre. Elle pourrait d'ailleurs trouver une passerelle avec Brigitte Adjmagbo.

Cependant, comme une bonne partie des leaders de l'ANC, elle traîne derrière elle ce que certains nordistes appellent un complexe de supériorité sudiste, il lui faudrait dans ce cas avoir obligatoirement un colistier du nord, voilà pourquoi nous pensons qu'un ticket double pour les présidentielles est la meilleure tactique.

### **3.1.4. Maître Apevon**

Le Président du CAR est ouvert, toujours de bonne humeur et facilement accessible. Il peut être l'homme de la situation si le CST accepte de le soutenir. Ce qui est peu probable.

Il souffre de l'éternelle présence du vieux Agboyibo, qui machine de son côté. Une opposition tacite avec Jean Kissi, qui semble recevoir ses ordres du vieux bâtonnier, mine son autorité au sein du parti.

Par son esprit d'ouverture et son sens du compromis, il est l'un de ceux dont le profil est le mieux adapté à une transition politique au Togo.

Orateur moyen, il peut être un rassembleur. Il reste une excellente alternative. Mais sans l'appui de l'ANC, il n'a guère de chance de succès.

### **3.1.5. Brigitte ADJAMAGBO**

Cultivée et femme d'action, Brigitte aDJAMAGBO dirige une ONG sous-régionale où ses qualités ne sont pas remises en cause. Femme de conviction, elle est, avec Isabelle Ameganvi l'une des rares femmes togolaises activement engagée en politique au Togo.



Cependant, ses résultats aux élections présidentielles ne plaident pas beaucoup pour elle. Avec 13 452 voix, soit 0.66% des suffrages exprimés, elle fait moins que le NET de Gerry TAAMA qui ne s'est pourtant présenté que dans 4 préfectures. Sur cette base, sans union complète de l'opposition sur sa candidature, il y a peu de raisons à ce qu'elle obtienne plus de résultats qu'en 2010.

Par contre, tout comme Isabelle Ameganvi, appuyée par l'ensemble de l'opposition, elle fait une bonne candidate surprise, qui pourra éventuellement troubler tous les plans de ses adversaires politiques.

### **3.1.6. Gerry Taama**

Gerry Taama a un atout, c'est qu'il passe partout. Il a des discussions avec Fabre autant que Faure Gnassingbé (lors de la précédente cérémonie d'échanges de vœux, on l'a vu longuement échanger avec Faure Gnassingbé). Il va régulièrement discuter avec les représentations diplomatiques, il est revenu à la coalition Arc-en-Ciel, dont il avait été un des membres fondateurs. Il n'hésite pas à aller voir des ministres quand il le faut, et les casernes n'ont pas de secrets pour lui.

Par contre, Gerry Taama a un défaut particulier, c'est que son parti, le NET, ne représente rien sur l'échiquier national. Il a est sans contexte à la tête du parti qui a réalisé, de part da date de création et l'expérience politique de ses cadres, le score le moins inattendu. Plus de 8000 voix à Lomé, c'est l'addition des résultats d'Agbéyomé et de Brigitte Adjamagbo dans la même zone en 2010. Contrairement à CLE qui en est à sa seconde participation, le NET fait réellement un excellent score à l'échelle nationale, avec 14 225 voix, dans 4 préfectures, il fait mieux que Birgite ADJAMAGBO à l'échelle nationale en 2010 (13 452) et fais légèrement moins qu'AGBEYOME (17 393) toujours à l'échelle nationale. Mais ce résultat, bien qu'encourageant, est encore portion congrue face aux enjeux actuels.

Bon communicateur, fervent orateur, analyste accompli, il s'est révélé dans les medias d'abord comme leader d'opinion, avant d'entrer en politique. Il a su démontrer pendant la campagne législative qu'il avait un excellent sens de l'organisation, qu'il savait aspirer les cameras sur lui, et qu'au sud comme au nord, il était à l'aise. Le mettre dans cette liste parait prématuré, mais il est sans contexte l'homme de la transition, celui pour lequel les adversaires n'auront peur d'aucunes représailles.

Comme candidat, il n'a aucune chance si les deux regroupements de partis politiques ne le soutiennent, mais par contre, il posera un sérieux problème au pouvoir s'il était le candidat de l'opposition. Il a à plusieurs reprises déclaré qu'il n'est pas intéressé par le poste, mais comme tous les hommes politiques, c'est sans doute une façon à lui d'attirer l'attention sur lui.

### 3.1.7. La double candidature

Une astuce pourrait cependant permettre de concilier les incompatibilités et/ou insuffisances des candidats. En faisant la réforme du régime politique et en revenant au régime présidentiel, on pourrait présenter pour les élections un tandem composé d'un président et d'un vice-président. Dès cet instant, des combinaisons intéressantes peuvent se présenter. Par exemple, un Tiket Fabre-Brigitte, un Tiket Apevon-AMEGANVI, ou un Tiket Fabre-Gerry Taama. La combinaison Fabre-Gerry Taama peut être séduisante. Les deux ont chacun une très fortes personnalités, et chacun pourra séduire un segment de l'électorat, tout en rassurant l'armée et les militants de UNIR.

S'il fallait s'en tenir à une seule candidature, nous n'avons pas de champion à proposer, mais il est évident qu'il faudra commencer à éliminer le CAR et l'ANC, ou du moins, Fabre et APEVON/Kissi, car leur antagonisme actuel annihilera toute démarche unitaire dans l'éventualité d'une candidature unique. Dans l'opinion, il est souvent établi que l'ANC a créé le CST pour faire un écran de fumée, et le CAR lui a répondu en créant l'AEC. Un candidat de transition est la solution. Reste encore que les leaders de ces deux grands partis aient la grandeur d'esprit nécessaire pour faire le sacrifice nécessaire. En 2003, la candidature de PERE à la tête de toute l'opposition a été écartée in-extremis par le parti majoritaire à l'époque, l'UFC. PERE avait des chances de gagner s'il était soutenu par l'opposition, mais à l'époque, l'UFC ne comprenait pas comment un candidat autre que le sien pouvait affronter le RPT. Les résultats sont connus aujourd'hui.

## 4. Autres ingrédients du succès

Si les conditions déjà citées sont remplies (union de l'opposition, limitation de mandat, désignation d'un candidat unique (ou double)), il reste deux ingrédients pour réussir l'alternance en 2015. Les moyens financiers, et les moyens humains et techniques.

### 4.1. Les moyens financiers

Ne nous leurrons pas. Les élections législatives de 2013 ont été organisées et presque financées par le pouvoir. On s'est vite rendu compte que sur le terrain, en dehors de l'argent perçu dans le cadre de financement de la campagne, beaucoup de candidats n'avaient rien pour battre campagne. Les fédérations dans les circonscriptions ont reçu entre 250 000 et 500 000f pour battre campagne, là où en face, il y a avait des millions pour abreuver la population. **L'élection législative a été perdue parce que l'opposition a en partie fait une campagne de pauvre, alors que le moteur de l'union n'était pas lancé pour avoir un effet d'entraînement.**

Pour les présidentielles, il faudra trouver des sources d'approvisionnement, alors que les bonnes femmes des marchés et la diaspora ont perdu espoir pour les uns, et sont frappés par la crise pour les autres.

Penser qu'il suffit de se présenter contre Faure Gnassingbé pour gagner est une berceuse. Les législatives ont montré que le Président est à la tête d'un parti qui est solidement enraciné, et il faudra mieux que des incantations pour en venir à bout. Il faut donc s'associer à toute personne morale et/ou physique capable d'activer une pompe à fric dès le mois de juin. Un budget d'un milliard de Francs FCA pourra suffire à faire face, pour peu que la démarche unitaire soit amorcée dès le mois de juin.

Le pouvoir continuera sans aucun doute à apporter un appui financier léger aux partis politiques. Mais restons raisonnable. Il ne va pas donner à l'opposition le bâton pour se faire battre.

#### **4.2. Les moyens humains et techniques**

Comme il a été démontré dans la première partie, le parti au pouvoir dispose d'une véritable équipe d'analyse prospective. Un think-tank qui permet de faire des projections, et de prévoir des scénarios, alors que l'opposition donne l'impression de naviguer à vue. Personne n'a anticipé la débâcle de juillet 2013 alors que le parti au pouvoir savait presque exactement le nombre de députés qu'il allait avoir.

Il faut donc mettre autour du futur candidat une équipe de réflexion qui oriente son action. Les leaders politiques doivent cesser d'être omniscients, pour se laisser guider par des conseillers et experts qui ont fait leur preuve. Seuls le NET et UNIR avaient, au moins à Lomé, une stratégie de campagne visible et organisée. Les autres candidats ont donné l'impression de s'en tenir à des stéréotypes de communication qui sont aujourd'hui dépassés.

Il faudrait autour du candidat, une bonne équipe de campagne, d'excellents communicateurs, et surtout une stratégie rigoureuse que le candidat devrait s'astreindre à suivre.

Sans cette organisation et cette rigueur, même le plus parfait des candidats n'aura aucune chance d'inverser la vapeur de 2013.

### **5. Les Facteurs à risque**

Ainsi donc, l'opposition a une chance (mince, il est vrai) de transformer la lourde défaite de 2013 en une victoire en 2015, en faisant le plus rapidement front, en présentant une candidature unique (ticket gagnant) et en allant à la recherche de pompes à fric, autour d'une équipe profondément organisée. Il existe trois facteurs à risque qui peuvent mettre en échec cette belle organisation. Il s'agit de la démobilisation des populations, de l'action de certains responsables du CST et de l'initiative dite appel des patriotes.

#### **5.1. La démotivation-démobilisation**

Le taux de participation aux dernières législatives était de 66.6%, contre 85% en 2007. Si par projection nous supposons que les électeurs ne sont plus motivés, ils risquent de répondre

aux présidentielles de 2015 par un taux de participation plus faible qu'en 2010, où il était de 64,8%.

Comme nous l'avons à plusieurs reprises répété, les électeurs ont tendance à voter pour celui qui semble avoir le plus de chances de gagner. Il est évident que si l'opposition présente plusieurs candidats, la seule personne pouvant remporter ces élections sera sans contexte M Faure Gnassingbé. Voilà pourquoi l'union doit vite être obtenue, mais il faut communiquer sur cette union. Nous l'avons à plusieurs reprises souligné, le CST avec ses 28% et l'AEC et ses 11% n'ont chacun, aucune chance de remporter un succès. Ensemble pourtant, ils peuvent aller chercher la réserve de 20% d'abstentionniste qui a cessé de voter depuis 2007n et créer la différence.

### 5.2. Le CST

Le CST est un regroupement de partis politiques et d'associations. Son objectif avéré en 2012 était de procéder à une alternance par la mobilisation populaire, sans passer par les élections qui, selon ses leaders à l'époque, ne pouvaient plus résoudre aucun problème au Togo. Nous avons pensé qu'avec sa participation aux élections, et surtout son désaveu par les deux partis ayant eu des députés à l'assemblée<sup>10</sup>, cette structure se disloquerait. Elle continue pourtant par fonctionner, surtout grâce à des leaders qui en profitent pour exister politiquement. Aujourd'hui, alors que les autres avocats comme Kpandé et Afangbédji ont déserté le CST, Ajavon Zeus trône toujours sur le mouvement, tout en prétendant ne pas avoir d'objectifs politiques. Si l'union de l'opposition doit avoir lieu, des discussions directes devraient être menées entre responsables politiques. La coalition arc-en-ciel a le mérite d'être entièrement politisée, le CST devrait penser à ne mettre en prise que des leaders politiques

### 5.3. L'appel des patriotes

Lancé aux lendemains des élections législatives, l'appel des patriotes avait le mérite de mettre en place une agora où les opposants pouvaient panser leur plaie et faire le bilan. Mais cette initiative souffre de deux carences. La première est que les opposants togolais avouent rarement, et en public, leur erreur. Le second est que l'initiateur même du projet est une personnalité à caution, qui passe son temps à donner des leçons politique aux politiciens. A l'évidence, le CST ne rejoindra pas cette initiative, d'une part à cause de la hauteur de Fulbert Attisoh, et d'autre part parce que siègent à cette agora OBUTS et SURSAUT Togo qui sont actuellement à coutés tirés avec le CST.

Il ne faudrait pas perdre plus d'énergie avec ce projet. Fulbert lui-même nourrit une vieille ambition d'être le sauveur de l'opposition togolaise.

---

<sup>10</sup> Aux lendemains des élections, au lieu d'entrer à l'assemblée sous la bannière CST, les députés ont préféré retrouver leurs partis natifs, d'où le groupe parlementaire ANC-ADDI

## Conclusion

Comme présenté plus tôt dans ce document, les idées exprimées ici sont celles d'un groupe de personnes anonymes, remplissant une mission bien précises : donner à un parti politique des outils utiles à une meilleure appréciation des enjeux politiques. Nous ne sommes pas des responsables politiques actifs, nous ne sommes donc astreint ni à la langue de bois, ni à un devoir de réserve obligatoire entre partenaires politiques.

Dans la première partie de ce document, nous avons montré, sur la base des résultats des élections législatives de juillet 2013 fournis par la CENI, en quoi le découpage électoral avait profité au parti au pouvoir qui a su s'organiser pour disposer d'un siège au moins dans 29 circonscriptions sur 30. Ce résultat n'était pas le fruit d'un hasard. Il a fait l'objet d'une organisation minutieuse du parti unir, qui a mis à profit toute la période de contestation de l'opposition pour se préparer, puis a appuyé sur l'accélérateur une fois prêt, obligeant l'opposition à aller aux élections sans aucune contrepartie. Nous avons aussi montré qu'une liste unique de l'opposition ne pouvait donner au maximum que quatre députés en plus à l'opposition ; ce qui ne modifie guère les équilibres présents à l'assemblée nationale. Pour finir, nous avons montré que si les élections présidentielles avaient lieu au lendemain des législatives, une coalition UFC+UNIR les remporterait la majorité absolue dès le premier tour (si tant est qu'on est deux tours) alors que l'ensemble des partis de l'opposition réalisent à peine 39% en unissant leur forces.

Dans la seconde partie, nous avons parcouru les réformes qui peuvent faire l'objet du dialogue entre les acteurs politiques, et qui entrent en ligne de compte des élections à venir. Nous avons envisagé le cadre de discussion, puis nous avons fini en donnant des pistes de réflexion sur le profil du candidat potentiel, qui entrait dans ce profil, de mêmes que les conditions exogènes utiles à la victoire de l'opposition.

Il apparaît donc au vu de tout ce développement que si l'opposition veut se donner des chances de gagner, il faut d'abord qu'elle se mette en ordre de bataille pour une démarche unitaire. Avec 28% de l'électorat pour le CST et 11% pour la coalition Arc-en-Ciel (lors des législatives dernières) il n'y a aucun scénario possible où une formation politique gagne les futures élections présidentielles toutes seule. Toute personne qui tient un discours contraire ne peut être que dans une stratégie de faire gagner le président Faure Gnassingbé à ces élections. La victoire ne tiendra même pas de l'union de l'opposition, mais à la motivation qu'elle suscitera au sein de la population. Une réserve de voix, environs 20% d'abstentionnistes, peut faire basculer le rapport de force, mais ces derniers n'iront voter pour l'opposition que s'ils croient qu'elle a une chance de l'emporter. Des candidatures multiples donneront sans aucun doute les mêmes résultats que ceux de 2010, avec plus de 60% à Faure Gnassingbé, et 35% à l'opposition.

De même, nous avons expliqué pourquoi l'opposition devrait engager rapidement les discussions sur les réformes à l'assemblée nationale, pour tester la bonne foi du pouvoir, quitte à passer à un cadre ad hoc, sous la férule d'un médiateur comme cela a été le cas lors des discussions à la veille des élections législatives, si le consensus est impossible à obtenir. Le parti au pouvoir n'a pas la majorité qualifiée de 4/5 (80%) pour modifier unilatéralement la constitution à l'hémicycle. Par conséquent, parler de décisions prises à la majorité mécanique en cas de débat à l'assemblée nationale n'est pas très exact : l'opposition dispose à l'assemblée d'une minorité de blocage à toute modification de la constitution (28%). Par contre, le *statu quo* profite à Faure Gnassingbé, qui peut avoir encore deux mandats présidentiels après 2020 si la limitation n'intervient pas avant les élections de 2015 et qu'il les gagne.

Quel que soit le nombre de tours retenus pour le mode de scrutin, l'opposition gagnerait à présenter un candidat unique dès le premier tour, pour espérer impulser dans la population une dynamique populaire nécessaire à la victoire.

Le nombre de bulletins nuls est encore trop élevé (6%) du suffrage exprimé. Il faudrait sans doute faire plus de pédagogie et de sensibilisation, et trouver d'autres moyens pour rendre le bulletin unique moins sensible aux erreurs.

Si les réformes constitutionnelles actaient le régime présidentiel avec un président et son vice-président, la formule d'une candidature bicéphale serait intéressante pour l'opposition, elle lui permettrait de présenter une paire complémentaire, qui pourra mieux rassurer toutes les couches de notre électorat.

Cependant, il ne suffira pas de présenter un front commun pour gagner. Il faudra être en mesure de constituer un budget de campagne d'au moins un milliard, de commencer à communiquer autour du/des candidats de l'opposition au moins une année avant le début de la campagne, et enfin de mettre en place autour de cette personne une équipe technique spécialisée : Un think-tank, des experts en communication, et en élection, avec un excellent carnet d'adresse. Tels sont les ingrédients du succès.

Vive le Togo.

NETask